

An impressionist painting of a harbor at sunset. The water is rendered with vibrant, textured brushstrokes in shades of blue, red, yellow, and green. A bright light source, likely the setting sun, creates a shimmering path of light across the water's surface. A sailboat with two tall masts is visible in the middle ground, and other smaller boats are scattered in the distance. The overall style is characteristic of J.M.W. Turner's 'Rain, Steam, and Great Smokes' or similar works.

GUIDE PRATIQUE : ACCESSIBILITÉ DU CONTENU VISUEL

**FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ AU CONTENU
VISUEL POUR LES PERSONNES NON VOYANTES
ET SEMI-VOYANTES**

Université du Québec à Montréal
Département de communication sociale et publique

Pavillon Judith-Jasmin, 405 rue Sainte-Catherine Est
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
514-987-3000, poste 3545

www.uqam.ca

L'UQAM est située en territoire autochtone non cédé. Historiquement, Tiohtiá:ke (Montréal) fut un lieu de rassemblement pour différentes Premières Nations et aujourd'hui, une diversité de personnes autochtones et allochtones y vivent.

Cadre de la recherche

Document réalisé dans le cadre de la recherche "**On vous fait signe! Citoyenneté culturelle des personnes sourdes et pratiques d'accessibilité culturelle**" dirigée par Véro Leduc, professeure au département de communication sociale et publique de l'UQAM et financée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH).

Site Internet de la recherche: (à ajouter lorsqu'accessible)

Citations du document

Pour citer ce document :

(2020). Guide pratique : accessibilité du contenu visuel. *Favoriser l'accessibilité au contenu visuel pour les personnes non voyantes et semi-voyantes*. Montréal : Université du Québec à Montréal, 29 p.

Image de couverture

Seascape. © John Bramblitt

<https://bramblitt.com/products/seascape-2>

Rédaction – Juin 2020

Audrey-Anne Lamarre
Étudiante à la maîtrise en communication
Université du Québec à Montréal

SSHRC  **CRSH**

Social Sciences and Humanities Research Council
Conseil de recherches en sciences humaines

UQAM

Département de communication sociale et publique

FACULTÉ DE COMMUNICATION
Université du Québec à Montréal

Table des matières

Introduction	1
Section 1.....	3
La description de contenu visuel.....	3
Principes de base	4
Décrire le contenu de l'image ou de l'œuvre	5
Forme suggérée pour la description	7
Section 2.....	10
Utilisation des outils de communication pour la description de contenu visuel	10
L'audiodescription	11
La vidéodescription.....	13
Outils de communication numériques et web	14
Comment ajouter le texte de remplacement / « Alt Text » dans un document	17
MS Office 2010 + versions suivantes.....	17
Création de documents PDF accessibles	19
WordPress	23
InDesign	24
Tout autre document	25
Ressources complémentaires.....	26
Remerciements.....	27
Références.....	28

Introduction

Au Québec, environ 100 000 personnes vivent avec des limitations visuelles (ISQ, 2015). Selon un rapport mondial de l'OMS, le vieillissement de la population entraîne d'ailleurs chaque année une augmentation du nombre de personnes vivant en situation de handicap visuel (2016). D'après les statistiques, la majorité de ces personnes demeurent capables de voir et de comprendre ce qui est perceptible visuellement, surtout lorsque des mesures d'accessibilité sont mises en place pour réduire les obstacles liés au handicap visuel (OPHQ, 2019).

Les termes « personnes vivant avec des limitations visuelles » ou « personnes en situation de handicap visuel » sont plus souvent privilégiés afin de considérer avant tout la personne et non seulement son handicap (Fertier, 2011). De plus, ces termes permettent de tenir compte des obstacles que crée l'environnement lorsqu'il n'est pas adapté à la réalité ou aux besoins des personnes en situation de handicap (Fertier, 2011).

Ce guide a été conçu pour répondre à l'un des objectifs de la recherche « *On vous fait signe!* » dirigée par Véro Leduc, professeure au département de communication sociale et publique de l'UQAM. Cette recherche vise à enrichir les connaissances sur la citoyenneté culturelle des personnes sourdes ainsi que des pratiques d'accessibilité qui la favorisent. Afin d'améliorer nos propres pratiques d'accessibilité dans nos outils de communication et dans l'utilisation de contenus visuels, l'idée de créer une nouvelle ressource en matière d'accessibilité pour les personnes vivant en situation de handicap visuel rejoignait bien les objectifs de la recherche. Ce guide a donc été créé avec l'aide de différents partenaires afin de présenter les meilleures pratiques à utiliser pour favoriser l'accessibilité des contenus visuels et des outils de communication pour les personnes vivant avec des limitations visuelles.

Nous présentons tout d'abord les éléments à retenir pour bien décrire du contenu visuel, que ce soit d'une œuvre artistique ou d'une image se retrouvant sur le web ou dans un document imprimé ou numérique. Puis, nous dressons les principales techniques et outils de communication pour rendre accessibles ces descriptions que ce

soit par la pratique de l’audiodescription, de la vidéodescription, les documents numériques et imprimés ou les plateformes web. Ce guide s’adresse donc à toute personne ou tout organisme souhaitant améliorer ses pratiques d’accessibilité, que ce soit dans le secteur académique, culturel ou professionnel.

L’accès à la culture et à l’information nous concerne tous et toutes et c’est pourquoi il est essentiel d’améliorer les pratiques d’accessibilité culturelle. L’accessibilité culturelle est un concept qui fait référence au droit d’accès à la culture inscrit dans la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme (article 27, 1948) et dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées (article 30, ONU, 2006). En application, l’accessibilité culturelle permet d’éviter « toutes présences ou créations de discriminations, de barrières physiques, sensorielles, mentales, cognitives, psychologiques, sociales, financières et culturelles » qui empêcheraient une personne d’avoir accès à la culture (PEAC, 2012).

Par souci de synthèse, ce guide ne peut prétendre faire la recension de toutes les pratiques d’accessibilité. Un choix a donc été fait de tenir compte des principes de base de la description de contenu visuel ainsi que des plateformes numériques et web les plus couramment utilisées que ce soit dans le domaine des communications et/ou des arts et de la culture. En espérant que ce guide puisse donc vous être utile pour innover de nouvelles pratiques et favoriser l’accès à l’information et à la culture aux personnes vivant en situation de handicap visuel.

Section 1

La description de contenu visuel

La description de contenu visuel

La description de contenu visuel est utile pour traduire en mots une œuvre ou une image afin de la rendre accessible aux personnes en situation de handicap visuel. Les pratiques d'audiodescription et de vidéodescription qui sont utilisées dans le milieu culturel pour décrire des œuvres au cinéma, à la télévision, au musée ou tout autre type de spectacle, se servent de différents principes pour bien transmettre l'œuvre à leur auditoire. Nous vous présentons ici quelques principes de base à considérer lorsque vous décrivez du contenu visuel. Il est important de noter que chaque œuvre est unique et que ces principes doivent donc être toujours adaptés au contexte de l'œuvre et au public cible. Il faut donc user parfois de créativité pour relever le défi de créer une description à la fois complète et concise.

Principes de base

Respect de l'œuvre

Il importe de respecter les choix de l'auteur(e)/ de l'artiste, du style, du rythme, etc. (Morrisset et Gonant, 2008). L'information donnée par la description doit respecter ce que l'œuvre révèle au spectateur voyant dans l'ordre prévu par l'artiste. Par exemple, il est important que la description ne dévoile pas prématurément des « punches » réservés pour la fin de l'œuvre.

Objectivité

Il faut éviter d'interpréter subjectivement une œuvre, afin de la décrire telle quelle à l'auditoire (Morrisset et Gonant, 2008). On peut ainsi s'en tenir seulement aux cinq informations essentielles: Qui? Quoi? Où? Quand? Comment?

Respect du public

Il est important de s'adapter au public non voyant et semi-voyant afin de rendre la description la plus agréable possible (Morrisset et Gonant, 2008). En ce sens, il faut

viser l'inclusivité des personnes non voyantes et semi-voyantes en décrivant les œuvres de manière à créer une expérience de plaisir comme pour n'importe quel public.

Décrire le contenu de l'image ou de l'œuvre

Voici des éléments qui peuvent être pris en compte dans la description d'une œuvre ou de tout contenu visuel. Ces éléments sont divisés sous cinq différentes questions qui sont utiles à se poser afin de bien décrire ce que l'on voit : Qui? Quand? Où? Quoi? La question du « Comment? » permettra ensuite de définir la forme suggérée pour la description. Afin de ne pas allonger inutilement la description, il est possible de sélectionner les éléments les plus essentiels à la compréhension du contenu.

QUI?

Âge

À préciser si certaines choses nous indiquent que la personne est d'un certain âge.

Cheveux/carrure/vêtements

Exemple: couleur, longueur, texture, etc.

Relation entre les personnages

À mentionner seulement si elle est connue.

Origine ethnique/couleur de peau

À identifier seulement si cela est nécessaire à la compréhension du contenu. Si c'est le cas, il faut l'identifier pour l'ensemble des personnages principaux, afin que les personnages blancs soient aussi identifiés. Par exemple, dans une œuvre où l'artiste souhaite représenter le thème du racisme, il est pertinent d'identifier l'origine ethnique/la couleur de peau des personnages afin que le public comprenne bien la problématique. On pourrait par exemple décrire un policier blanc plaçant en arrestation un homme noir pour représenter le thème du racisme systémique qui encourage la

judiciarisation des personnes racisées. Comprendre l'objectif de l'œuvre permet donc de savoir si l'origine ethnique/la couleur de peau devrait être décrite.

QUAND?

Moment de la journée

Jour, soir, matin, nuit, etc. Le moment de la journée peut être mentionné en premier lieu afin de préciser le contexte temporel. Par exemple : Le soir, Mathilde est assise dans son lit et regarde la télévision.

Météo

Par exemple: ensoleillé, nuageux, pluvieux, froid, chaud, etc.

OÙ?

Le lieu

Décrire brièvement l'endroit où se déroule le contenu de l'œuvre. Si le lieu est connu, il peut être précisé en premier afin de décrire dès le début l'espace dans lequel se situe l'œuvre. On peut ensuite aviser le public dès qu'il y a un changement de scène/de lieu.

QUOI?

Les couleurs

Les standards de l'ITC (*Independent Television Commission*) mentionnent que la majorité des personnes non voyantes ou semi-voyantes ont déjà vu les couleurs à un moment de leur vie. Pour les personnes aveugles à la naissance, la compréhension des couleurs est réalisable par association (exemple: herbe, forêt, feuille = couleur verte). On peut donc décrire les couleurs si celles-ci ajoutent à la qualité de la description de l'œuvre. La description des couleurs peut toutefois être omise si elle ne fait qu'allonger inutilement la description.

Orientations

Les orientations (gauche, droite, en haut, en bas) peuvent aider les personnes non voyantes ou semi-voyantes à savoir “où” regarder et comprendre la composition de l’image.

Les sons

Il est préférable de décrire l’action plutôt que le son. On peut par exemple mentionner qui répond au téléphone sans mentionner que le téléphone sonne.

Forme suggérée pour la description

COMMENT?

Du général au spécifique

Il est préférable de présenter en premier le contexte, puis les détails pour alimenter la description.

L’essentiel

S’en tenir seulement aux actions les plus importantes à décrire. On peut décrire les expressions et les gestes sans leur interpréter une émotivité particulière. “What you see is what you say”. Par exemple : Si une scène montre seulement un personnage quittant une pièce sans expliquer la raison, la description servira à décrire cette simple action sans interpréter de raison ou d’émotion rattachées au geste.

Spécificité

Lorsque possible, être spécifique ajoute à la qualité de l’image décrite (exemple: au lieu de décrire un groupe de personnes, indiquer qu’il y a 3 femmes et 2 hommes).

Moins c'est mieux

L'utilisation de phrases concises et courtes, sans ajouter de vocabulaire trop complexe ou poétique, permet une meilleure description de l'image.

Langage simple et concis

Se servir le plus possible du langage de l'œuvre et s'adresser à un public général pour favoriser une compréhension plus accessible.

Indicatif présent

Privilégier le temps de verbe de l'indicatif présent. Exemple: « Elle lance un ballon » et non « Elle a lancé un ballon ».

3e personne du singulier ou du pluriel

Se référer aux personnages à la 3e personne du singulier ou du pluriel. Exemple: elle, il, elles, ils. Les pronoms peuvent être utilisés seulement si la personne à qui l'on se réfère est déjà clairement identifiée. On doit ensuite s'assurer d'utiliser les mêmes prénoms ou noms tout au long des descriptions pour désigner les personnes, les objets, les endroits, etc. Il est important de valider la prononciation des pronoms au préalable afin d'utiliser la bonne dans la description.

S'adapter au public cible

Adapter le langage selon l'âge et le contexte du public cible.

Éviter les “on voit”, “observez” ou “remarquez”

C'est déjà sous-entendu et permet donc de sauver du temps et de l'espace.

Variation des mots/verbes

Trouver des synonymes pour rendre les descriptions plus attrayantes et dynamiques.

Article défini/indéfini

Utiliser l'article indéfini « un » ou « une » quand on présente un nouvel élément et utiliser l'article défini « le », « la » ou « les » lorsqu'on redécrit le même élément à

nouveau. Par exemple : Une voiture rouge entre dans le stationnement (le stationnement ayant déjà été présenté au début de la scène).

Mots à définitions multiples

S'assurer que la définition du mot privilégiée est bien comprise.

Adverbes

Éviter le plus possible les adverbes qui laissent parfois trop de place à l'interprétation. Il est favorable d'utiliser des verbes d'action ou de décrire l'action en tant que telle (exemple: elle s'en alla furieusement vs elle sort de la pièce avec les sourcils froncés et les poings serrés).

Métaphores/comparaisons

Les métaphores/comparaisons peuvent agrémenter la description, surtout lorsque celles-ci font référence à un élément connu du public cible. On peut ainsi décrire les formes, les grandeurs ou tout autre attribut de l'image en comparant avec des objets/éléments familiers au public cible. Par exemple : L'ordinateur est de la grosseur d'un réfrigérateur.

Étiquetage

Il faut éviter d'apposer une étiquette ou de catégoriser un élément afin de laisser l'interprétation du contenu à la personne non voyante ou semi-voyante.

Censure

Il faut éviter de censurer des éléments du contenu par malaise, valeurs personnelles ou pour toute autre raison.

Section 2

Utilisation des outils de communication pour la description de contenu visuel

Utilisation des outils de communication pour la description de contenu visuel

À l'ère du numérique et des nouvelles technologies, les outils de communication se diversifient de plus en plus afin de livrer du contenu et de l'information. Ainsi, l'usage de pratiques d'accessibilité pour la création de contenu visuel est d'autant plus essentiel afin de rendre ce contenu accessible autant aux publics voyants qu'aux publics non voyants et semi-voyants. Il sert à préciser que chaque outil de communication servant à décrire un texte, une image ou une œuvre artistique fonctionne différemment afin de s'ajuster à la forme, au contenu et au public cible. Il est donc possible d'utiliser les principes décrits dans la première section de ce guide pour les inclure dans vos outils de communications. Les personnes non voyantes utilisent fréquemment la reconnaissance vocale qui consiste en une voix de synthèse qui fait la lecture des textes et des descriptions visuelles. Puisque ce ne sont pas toutes les personnes vivant avec des limitations visuelles qui utilisent un système de reconnaissance vocale, nous incluons dans cette section des pratiques qui peuvent servir à rendre les textes et les images plus accessibles à la lecture.

L'audiodescription

L'audiodescription permet de décrire aux personnes vivant en situation de handicap visuel le contenu d'œuvres, tout comme les images des documents numériques et du web. Il s'agit ainsi de créer une description écrite des images, rendue disponible en version audio, accessible à tous et toutes (Snyder, 2005). Joel Snyder, professeur en histoire de l'art de l'Université de Chicago qui a travaillé plus de 25 ans en audiodescription, considère même la pratique comme une forme d'art littéraire puisqu'en plus de rendre le contenu visuel accessible aux personnes vivant avec des limitations visuelles, l'audiodescription permettrait aussi d'enrichir la compréhension de l'œuvre, autant pour le public non voyant et semi-voyant que pour le public voyant (2005).

L'audiodescription fut développée aux États-Unis dans les années 60 par Chet Avery qui était à l'époque un administrateur du département de l'éducation aux États-Unis. Étant lui-même non voyant, il proposa que le théâtre et les films soient décrits aux personnes vivant avec des limitations visuelles de manière similaire à l'interprétation faite pour les personnes sourdes. Gregory Frazier fut ensuite l'un des premiers à conceptualiser l'audiodescription dans le domaine du théâtre. Il rédigea son mémoire à la maîtrise sur le sujet dans les années 70 à l'Université de San Francisco en Californie.

Au niveau pratique, l'audiodescription s'insère de manière à ne pas interrompre les sons et les dialogues qui racontent l'histoire d'une œuvre. Le choix de la voix de l'audio descripteur peut aussi être un élément important. Une voix neutre est souvent privilégiée. Pour éviter la confusion, il est favorable que la voix utilisée pour l'audiodescription soit du sexe/genre opposé à la voix du narrateur de l'histoire. Par exemple, si la voix de la narration est masculine, la voix de l'audiodescription devrait être féminine afin que le public puisse bien les différencier. Une voix humaine offre aussi un rendu de meilleure qualité qu'une voix de synthèse qui est souvent plus impersonnelle. Finalement, afin de préparer le public au contexte d'une pièce de théâtre, de danse ou d'un film, il peut être utile d'offrir des documents de contextualisation au préalable, comme un synopsis de l'œuvre par exemple.

Le terme « audiodescription » est davantage utilisé aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au Canada, « l'audiodescription recourt à un hôte ou à un annonceur qui, à l'aide d'une voix hors champ élémentaire, lit du texte et décrit les éléments graphiques apparaissant à l'écran » (Ami-télé, 2016). On retrouve plus souvent cette pratique lors des bulletins de nouvelles, les prévisions météorologiques et toute autre émission en direct à base d'information (Ami-télé, 2016). En pratique, l'audiodescription utilise une technique quasi identique à la vidéodescription puisque son objectif est le même : rendre accessible le contenu visuel au public vivant avec des limitations visuelles.

La vidéodescription

Tout comme l'audiodescription, la vidéodescription sert à décrire sous forme audio le contenu visuel afin de le rendre accessible aux personnes vivant en situation de handicap visuel (Packer et al., 2015). La vidéodescription est utilisée afin de décrire les émissions de télévision, les films, les vidéos sur Internet, les pièces de théâtre, les arts visuels et tout autre médium qui inclut du contenu visuel (Packer et al., 2015). Au Canada, le terme « vidéodescription » est plus reconnu, même si les pratiques se trouvent à être plutôt similaires à l'audiodescription. La vidéodescription peut être créée en direct, c'est-à-dire en temps réel pendant une émission ou tout événement en direct (Ami-télé, 2016). Elle peut aussi se faire en direct-différé, c'est-à-dire que la narration se fait en temps réel, mais sur du contenu pré-enregistré (Ami-télé, 2016). Finalement, la vidéodescription peut aussi être intégrée à tout contenu visuel en ajoutant un enregistrement audio de la description au contenu visuel après enregistrement (Ami-télé, 2016).

Les objectifs et les pratiques de l'audiodescription et de la vidéodescription sont donc assez similaires. Ces pratiques peuvent aussi varier selon les œuvres et le contenu décrit. Il aurait été difficile de traiter de l'ensemble des pratiques de description et des formes qu'elles peuvent prendre pour les différents médiums culturels. Le secteur culturel étant vaste, de multiples ouvrages portent sur ces pratiques. Des ressources en audiodescription et en vidéodescription sont ainsi fournies à la fin de ce guide dans la section « Ressources complémentaires ».

Outils de communication numériques et web

Quant aux outils de communication numériques et web, plusieurs pratiques peuvent favoriser l'accessibilité du contenu textuel et visuel. Ces pratiques peuvent être autant utilisées pour la rédaction de courriels, la création de sites web et la rédaction de documents imprimés et numériques.

Pratiques recommandées pour le contenu textuel

Police de caractères

Il est recommandé d'utiliser une police de caractères simple et sans empattement. Polices de caractère à privilégier: **Tahoma, Helvetica, Verdana et Arial**

Taille des caractères

La taille minimale recommandée pour les caractères est d'au moins 12 points. La taille des titres doit aussi être proportionnelle à la taille des caractères.

Contraste et couleur

Le contraste entre la couleur du fond et la couleur des caractères du texte est important pour faciliter la lecture. Les contrastes les plus optimaux sont : noir et blanc, jaune ou blanc et bleu foncé ou jaune et noir. Des outils peuvent aider à analyser si les contrastes de votre document sont suffisamment accessibles.

Outils d'analyse de contraste de couleur :

<https://developer.paciellogroup.com/resources/contrastanalyser/>

Style de police et effets spéciaux

Les effets spéciaux tels que le gras et l'italique doivent être utilisés avec précaution. Il n'est pas recommandé d'utiliser des caractères en majuscule. Les effets d'ombre, de lumière ou de réflexion peuvent aussi nuire à la lisibilité.

Espacement

Il est recommandé que les espaces entre les lignes soient de 1,15 à 1,25.

Alignement

Il est recommandé de placer son texte qu'à gauche afin de faciliter l'orientation du lecteur/de la lectrice.

Organisation de l'information

Il est préférable d'utiliser des titres, des sous-titres et des listes à puces pour organiser l'information. Il est aussi recommandé d'aérer le contenu textuel et de rédiger des paragraphes plus courts.

Explications

Il est préférable d'ajouter les explications dans le texte au lieu d'utiliser les tirets et les parenthèses.

Tableaux et graphiques

Il est recommandé d'utiliser le moins possible les tableaux et les graphiques puisqu'ils sont plus complexes à lire pour les personnes vivant avec des limitations visuelles. Toutefois, s'ils sont nécessaires l'utilisation de couleurs contrastantes et la simplification du contenu inséré dans les colonnes et les rangées faciliteront la compréhension.

Calendriers et horaires

Pour faciliter la lecture, il est recommandé d'écrire les dates complètes. Par exemple, il est mieux d'inscrire la date comme suit : 10 février 2020, plutôt que 2020/02/10. Il est aussi recommandé d'inscrire le mot « heures » plutôt que l'abréviation « h », comme dans « 20h30 », inscrire plutôt « 20 heures 30 ».

Symboles

Lorsque possible, il est mieux d'éviter les symboles qui peuvent être plus difficiles à lire. Par exemple, au lieu d'inscrire « 20\$ », inscrire plutôt « 20 dollars ».

Pratiques recommandées pour le contenu visuel

Images claires et précises

Il est recommandé d'utiliser des images qui sont claires, précises et en couleur préférablement. Les images floues sont à éviter.

Images d'apparence neutre

Il est préférable d'utiliser des images d'apparence neutre dont le contenu est simple à comprendre. Il est mieux ainsi d'éviter d'utiliser les images et illustrations qui ont beaucoup d'éléments dans leur composition.

Ajout du texte de remplacement / « *Alternative text* »

Le texte alternatif est une fonction disponible sur différentes plateformes numériques et web afin d'ajouter une description des images et des illustrations qui pourront être lues par un système de reconnaissance vocale. Cette fonction sert ainsi à traduire les images en une courte description textuelle (environ 125 caractères) qui rendra accessibles ces images aux personnes vivant avec des limitations visuelles. Cette fonction se retrouve sur certaines plateformes de réseaux sociaux, de création de sites web et des logiciels de documents numériques. Nous vous présenterons dans la partie suivante les étapes à suivre pour ajouter du texte de remplacement pour décrire vos images dans vos outils de communication. Les logiciels les plus couramment utilisés ont été sélectionnés ici. Ainsi, si vous utilisez d'autres plateformes, il peut être intéressant de vous renseigner sur la marche à suivre pour l'ajout de texte alternatif pour cette plateforme particulière.

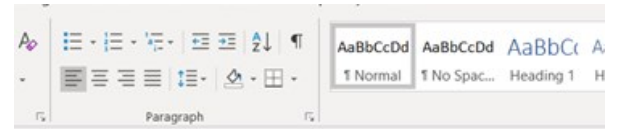
En tout temps, la description des images peut aussi être placée sous les images en changeant ensuite la couleur du texte pour être de la même couleur que le fond (exemple : écriture blanche sur fond blanc). Le système de reconnaissance vocale va tout de même être en mesure de lire les descriptions d'images sans que votre document soit encombré.

Références : INLB, 2012. AlterGo, 2016. RAAMM, 2020.

Comment ajouter le texte de remplacement / « Alt Text » dans un document

MS Office 2010 + versions suivantes

1. Faire un clic droit sur l'image dans le document à laquelle vous voulez ajouter une description.

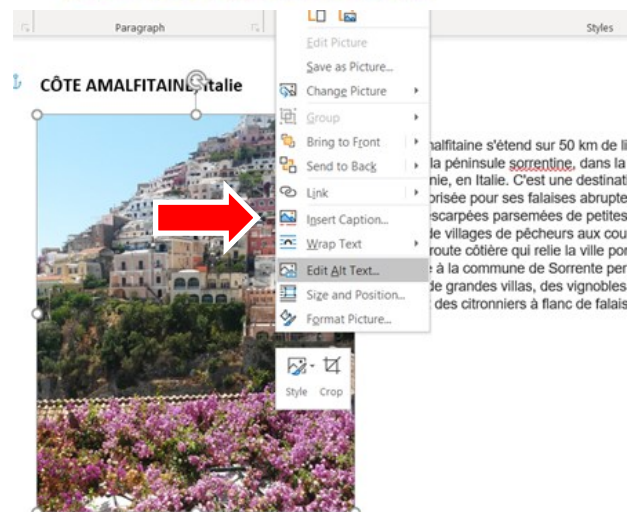


CÔTE AMALFITAINE, Italie

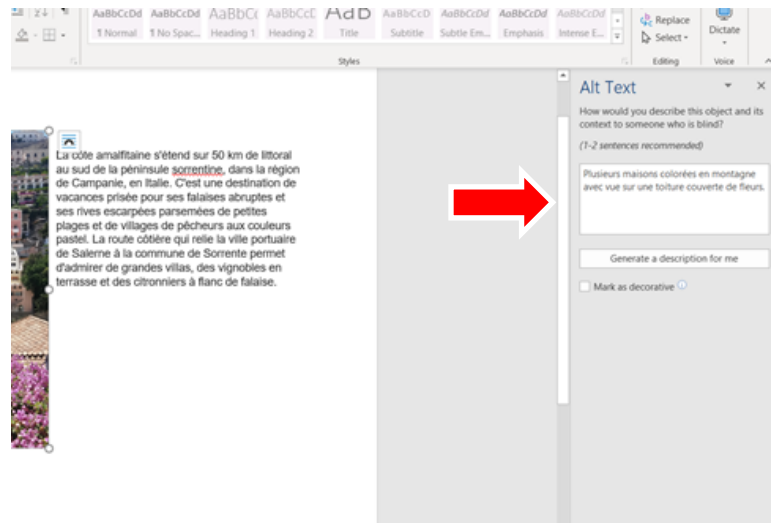


La côte amalfitaine s'étend au sud de la péninsule de Campanie, en Italie. C'est une destination de vacances prisée pour ses rives escarpées parsemées de petites plages et de villages de pêcheurs aux couleurs pastel. La route côtière qui relie la ville portuaire de Sorrente à la commune de Salerno permet d'admirer de grandes villas, des vignobles et des citronniers à flanc de falaises.

2. Cliquez sur "Edit Alt Text"



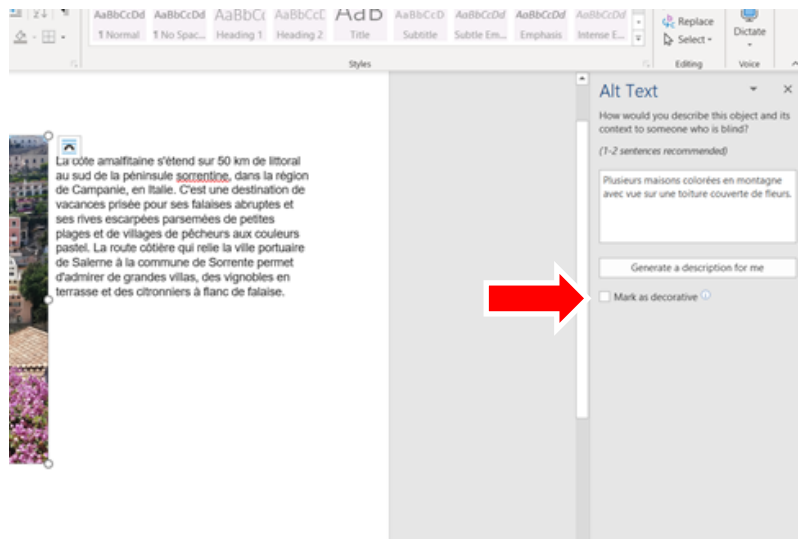
3. Une boîte s’ouvrira alors sur l’écran à droite où il est possible d’ajouter votre texte.



4. La description s’enregistre d’elle-même.

5. Vous pouvez alors passer à la prochaine image dans le document.

6. La case “**Mark as decorative**” sert à indiquer si l’image est utilisée à titre décoratif seulement (exemple: une bordure).

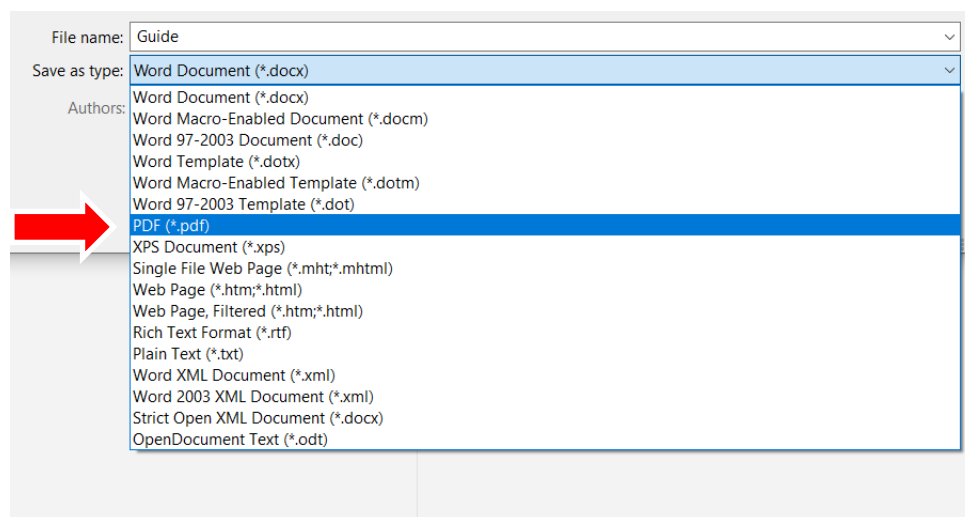


Création de documents PDF accessibles

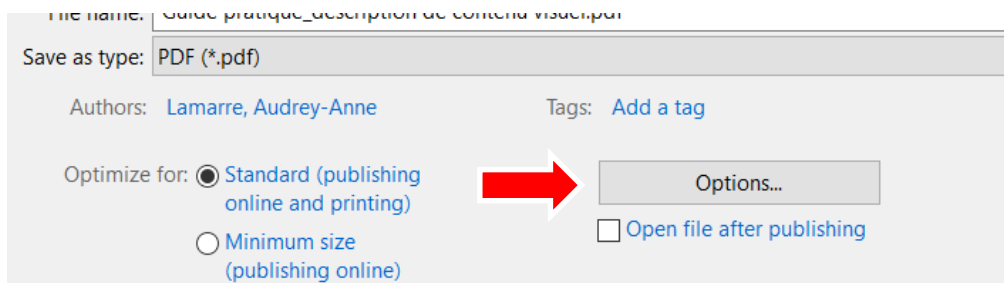
La conversion d'un document Word au format PDF accessible fonctionne seulement avec les versions MS Office 2007 et 2010. Pour les versions antérieures et sur les plateformes Macintosh, la conversion rend inaccessible le document PDF. Vous devez alors télécharger l'extension du logiciel Adobe Acrobat qui s'intègre au logiciel Word (extension payante).

Conversion Word (2007 ou 2010) – PDF :

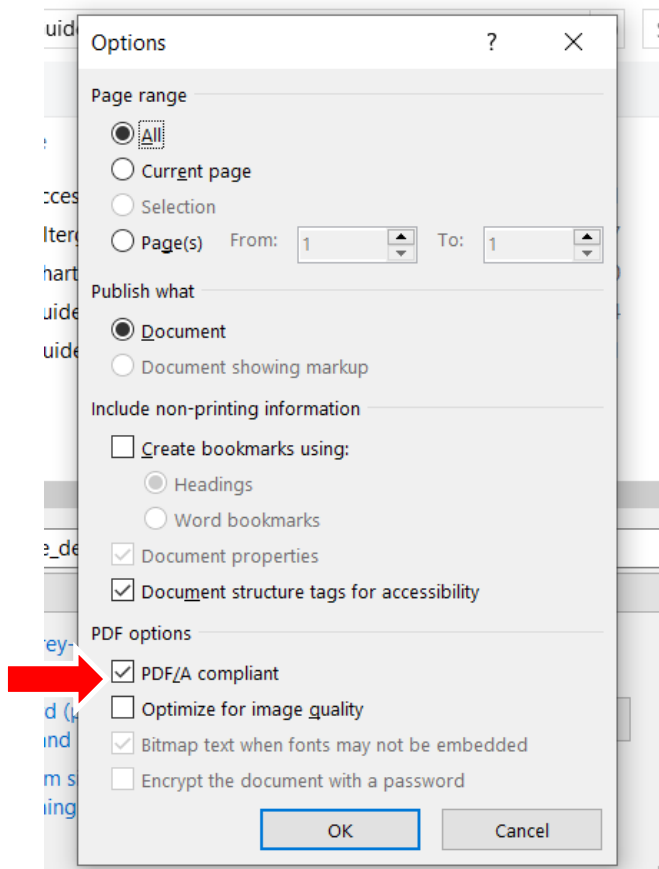
1. Assurez-vous que votre document Word soit accessible et que les images, les entêtes, les titres et les paragraphes soient bien identifiés afin de faciliter la navigation du lecteur d'écran.
2. Cliquez sur « **enregistrer sous** ».
3. Sélectionnez le format PDF dans le menu déroulant « enregistrer sous format ».



4. Cliquez sur « Options... »



5. Cochez la case « Conformité PDF/A » si elle n'est pas déjà cochée.

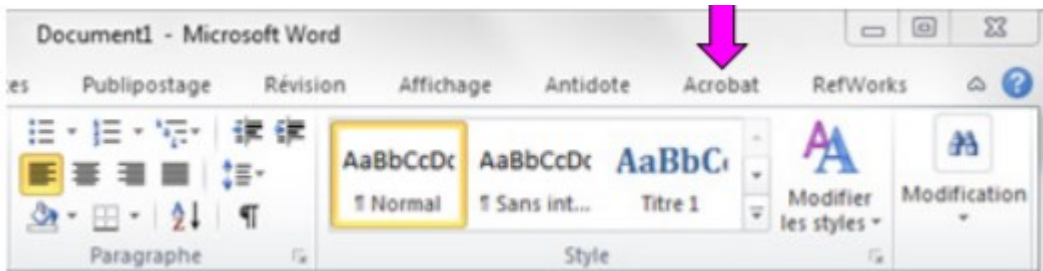


6. Cliquez ensuite sur « OK ».

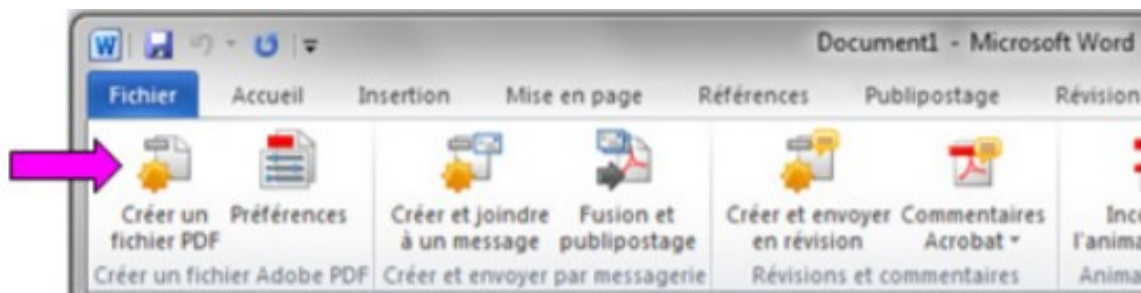
7. Cliquez sur « Sauvegarder ».

Conversion Word – PDF (avec extension Adobe Acrobat) :

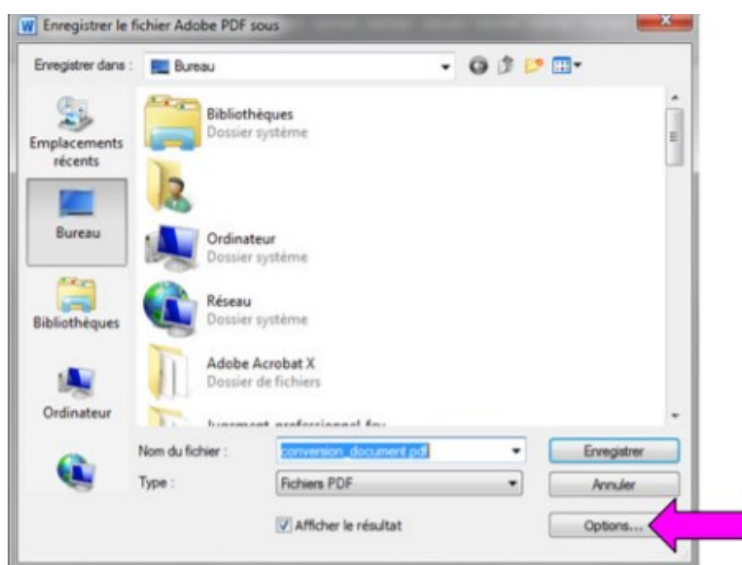
1. Dans la barre d'outils en haut, sélectionnez l'onglet « **Acrobat** ».



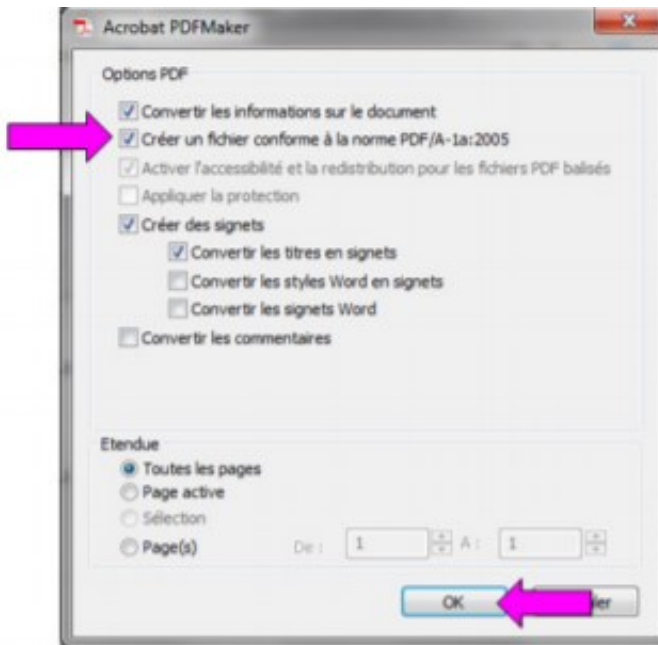
2. Sélectionnez « **Créer un PDF** ».



3. Dans la boîte « **Enregistrer** », sélectionnez le bouton « **Options** ».



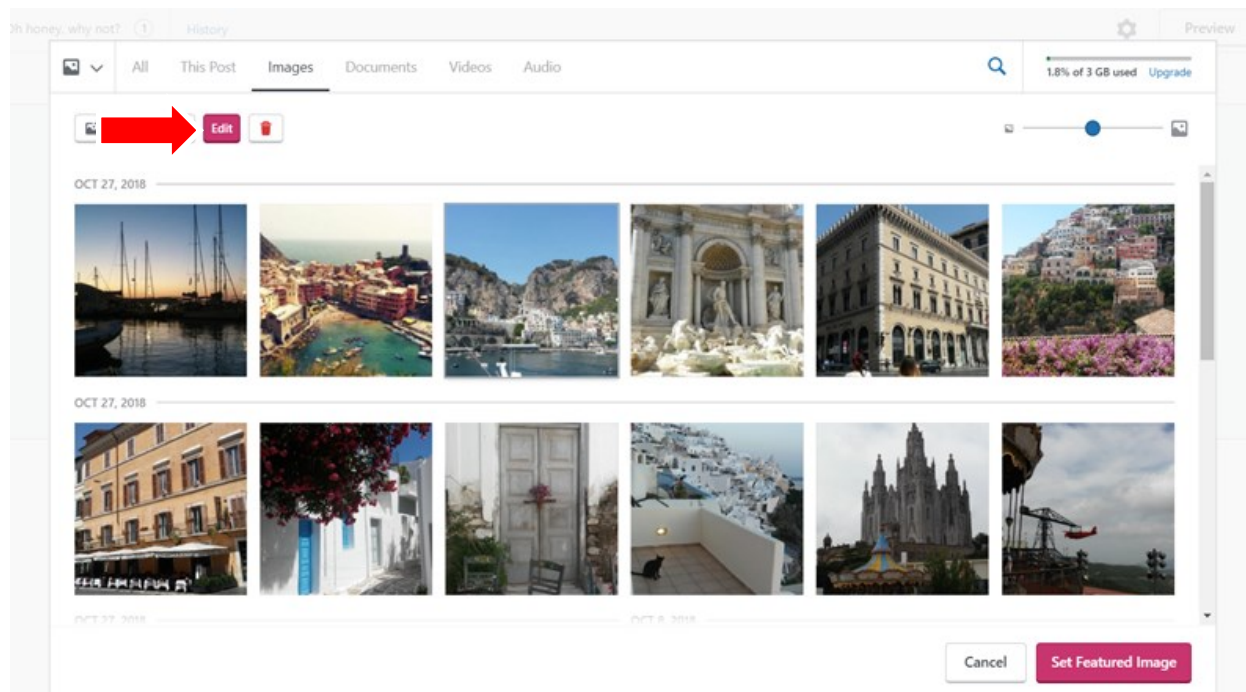
-
4. Sélectionnez « **Accessibilité** » et « **Créer un fichier conforme à la norme PDF/A**».



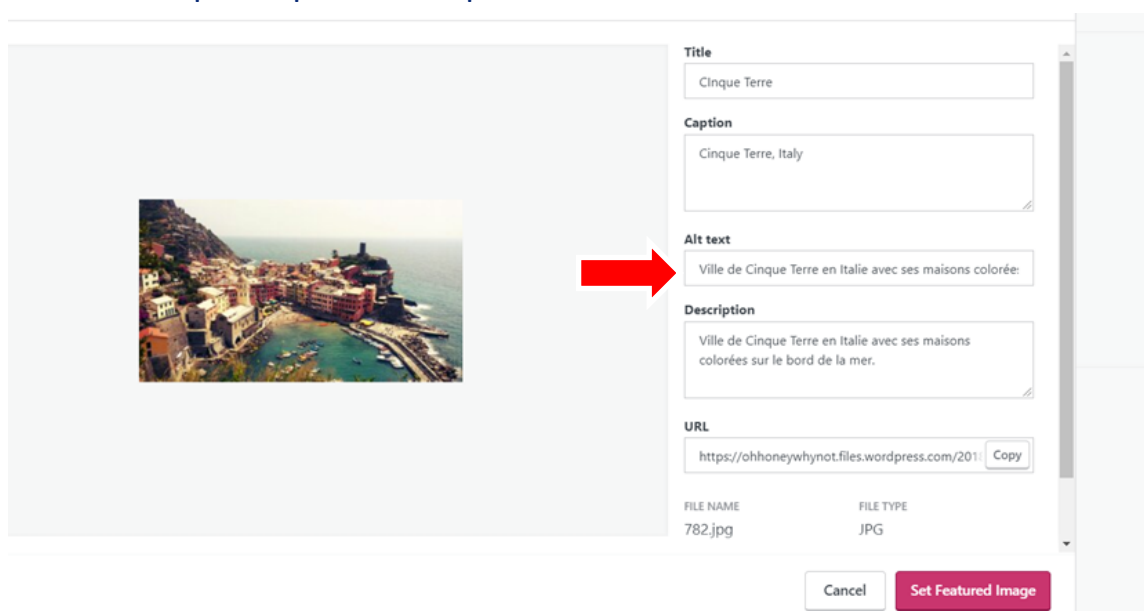
5. Donnez un nom à votre fichier, sélectionnez un dossier de destination et cliquez « **Enregistrer** ».

WordPress

1. Choisir l'image à laquelle vous voulez ajouter le texte alternatif. En cliquant dessus. Puis cliquez sur **"Edit"**.



2. Vous pouvez ensuite ajouter votre texte alternatif dans la case **"Alt text"**. C'est cette description qui sera lue par le lecteur d'écran.

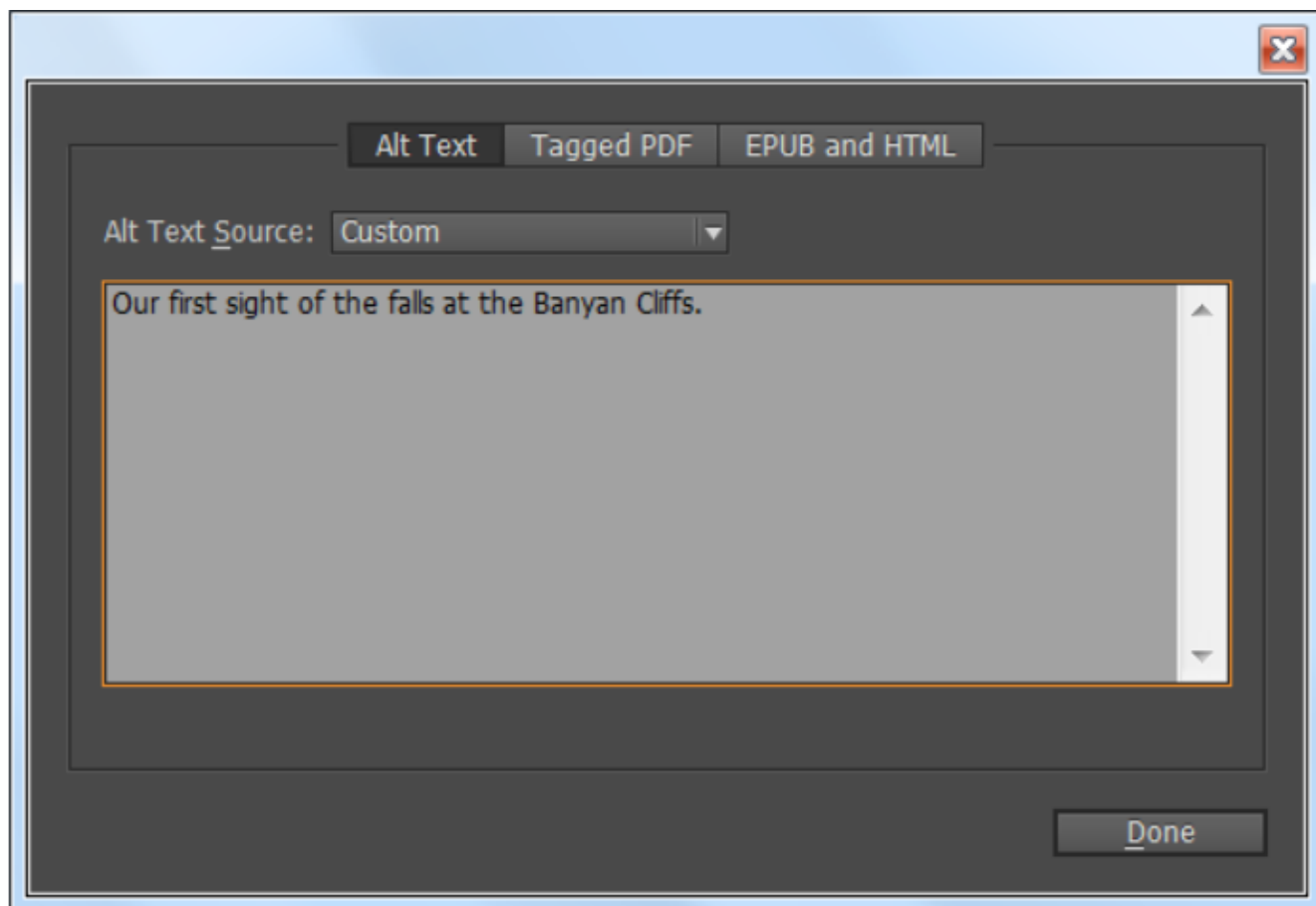


InDesign

Lorsque vous importez du contenu à partir de Microsoft Word, InDesign importe également le texte alternatif appliqué aux images.

Il est aussi possible de l'ajouter directement dans InDesign :

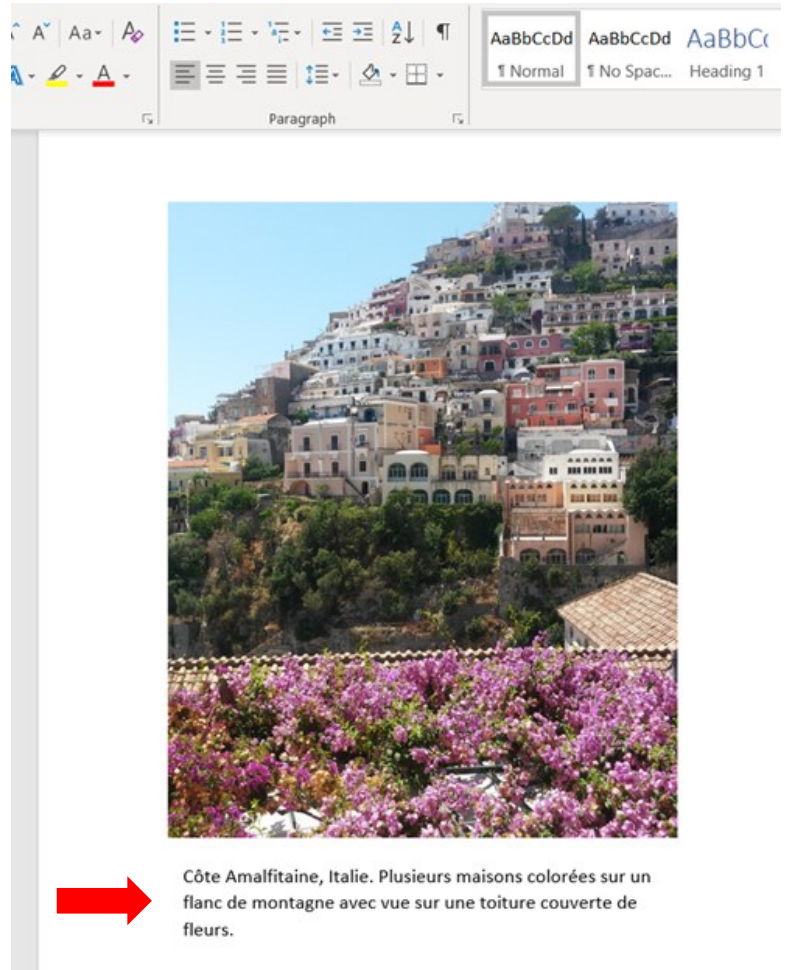
1. Sélectionnez une image qui ne contient pas de texte alternatif.
2. Avec l'outil de sélection, choisissez l'image.
3. Cliquez sur « **Object** » puis sur « **Object Export Options** ».
4. Sélectionnez l'onglet « **Alt Text** » dans la boîte de dialogue.
5. Choisissez l'option « **Custom** » du menu « **Alt Text Source** ».
6. Entrez la description du texte alternatif et cliquez sur « **Done** ».



Référence : <https://www.adobe.com/accessibility/products/indesign.html#>

Tout autre document

1. La description de l'image peut aussi s'ajouter dans une vignette sous l'image.
2. Vous pouvez ensuite laisser la description telle quelle ou changer la couleur des caractères pour les camoufler dans le fond (exemple: blanc sur blanc).



The screenshot shows the Microsoft Word ribbon, specifically the Paragraph section. Below the ribbon, a photograph of a hillside town with colorful houses and a foreground of purple flowers is displayed. A red arrow points to the caption text below the image.

Côte Amalfitaine, Italie. Plusieurs maisons colorées sur un flanc de montagne avec vue sur une toiture couverte de fleurs.

Ressources complémentaires

AlterGo

AlterGo est un organisme qui a comme mission de soutenir l'inclusion sociale des personnes ayant une limitation fonctionnelle par l'abolition des obstacles au loisir, au sport et à la culture.

525 rue Dominion, Bureau 340, Montréal

514-933-2739

<https://altergo.ca/fr>

MELS

MELS est l'une des plus grandes entreprises de services de cinéma et de télévision au Canada. Elle propose un service clé en main, du scénario à la livraison, qui inclut la vidéodescription de films et de séries télévisées.

514-879-0020

1600 boul. de Maisonneuve Est, Montréal

<https://www.mels-studios.com/fr/>

Musée des Beaux-Arts de Montréal – MBAM

Visites guidées gratuites pour personnes aveugles et malvoyantes

514-285-2000 #3

1380 rue Sherbrooke Ouest, Montréal

<https://www.mbam.qc.ca/fr/informations/acc-es-assiste/>

Musée d'art contemporain de Montréal – MACM

Programme *Voir autrement* destiné aux personnes ayant une perte de vision

Visites guidées gratuites

514-847-6230

185 rue Sainte-Catherine Ouest

<https://macm.org/activites/voir-autrement/>

RAAMM – Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain

Regroupement qui vise à promouvoir les intérêts, encourager l'inclusion sociale et défendre les droits collectifs et individuels des personnes ayant une limitation visuelle de la grande région de Montréal dans le but de favoriser leur pleine et entière autonomie et participation sociale.

514-277-4401

5225 rue Berri, bureau 101, Montréal

<https://raamm.org/>

EXEKO

Organisme d'innovation sociale qui vise à favoriser l'inclusion, l'émancipation intellectuelle, la prévention de l'exclusion et la participation citoyenne et culturelle.

514-528-9706

5445 Avenue de Gaspé, #405 Montréal

<https://exeko.org/fr>

Fondation INCA – Institut national canadien des aveugles

Organisme sans but lucratif résolu à changer ce que cela veut dire que d'être aveugle dans la société d'aujourd'hui. Programmes d'accessibilité et de défense des droits.

1-800-465-4622

2085 rue Parthenais, Montréal

<https://cnib.ca/>

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes qui ont donné un coup de main afin de rendre ce document le plus utile et accessible possible. Grâce à leur riche expérience dans le domaine de l'accessibilité culturelle pour les personnes vivant en situation de handicap visuel, nous avons pu regrouper dans un seul document quelques-unes des meilleures pratiques d'accessibilité culturelle afin d'en faire une source de référence fiable.

Merci à :

Audrey-Anne Bouchard

Audrey-Anne est une artiste du spectacle qui se spécialise dans les nouvelles pratiques et l'accessibilité. Inspirée par son propre handicap visuel, elle initie en 2016 le projet de recherche Au-delà du visuel afin de développer une nouvelle méthode de création pour communiquer la danse et le théâtre à un public non voyant. Son spectacle Camille : un rendez-vous au-delà du visuel est présenté au MAI à Montréal en septembre 2019 à un public voyant, semi-voyant et non voyant. Audrey-Anne est également professeure chargée de cours au département de théâtre de l'Université Concordia et agit à titre de mentor à l'École nationale de théâtre du Canada.

Claudette Lemay

(à ajouter, en attente de son retour par courriel)

Références

AlterGo. (2016). Accessibilité universelle des outils de communication, *Guide: Édition 2016*, 36 p. Récupéré de : <http://altergo.ca/fr/nouvelles/nouvelles-daltergo/une-nouvelle-edition-du-guide-accessibilite-universelle-des-outils-de>

Ami-télé. (2016). Qu'est-ce que la vidéodescription. Récupéré de : <https://www.amitele.ca/quest-ce-que-la-videodescription>

Boggs, R. (2013). *Video Description Guidelines: « How to Know What to Say »*. VDRDC/DCMP webinar. Récupéré de : <https://www.youtube.com/watch?v=JZINVajYx9s>

Fertier, A. (2014). *Danse & handicap visuel: pour une accessibilité des pratiques chorégraphiques* : Centre national de la danse, 78 p.

InDesign, Adobe. (2020). Adding Alternate Text to Images. *Adobe InDesign Accessibility*. Récupéré de : <https://www.adobe.com/accessibility/products/indesign.html#>

Institut de la statistique du Québec. (2015). Compendium de tableaux à partir des données du Québec (Partie 1). Enquête canadienne sur l'incapacité 2012 : population avec et sans incapacité de 15 ans et plus, Montréal : *ISQ*, 135 p.

Institut Nazareth et Louis-Braille, INLB. (2012). Guide pratique pour vos documents imprimés, Québec, 16 p.

Morrisset, L. et Gonant, F. (2008). L'audiodescription: principes et orientations, *Délégation interministérielle aux personnes handicapées*, 7 p. Récupéré de : <https://www.csa.fr/Media/Files/Espace-Juridique/Chartes/Charte-de-l-audiodescription>

Office des personnes handicapées du Québec. (2019). Personne ayant une incapacité visuelle: Comprendre l'incapacité, Récupéré de: <https://www.ophq.gouv.qc.ca/publications/guides-de-loffice/guides-pour-le-grand-public/mieux-accueillir-les-personnes-handicapees/accueillir-et-servir-une-personne-ayant-un-ou-une/incapacite-visuelle.html>

Organisation Mondiale de la Santé (OMS). (2016). *Rapport mondial sur le vieillissement et la santé*. Suisse: Genève, 296 p.

Packer, J., Vizenor, K. et Miele, J. A. (2015). An Overview of Video Description: History, Benefits, and Guidelines. *Journal of Visual Impairment & Blindness*, 109(2), 83-93.

Pôle Européen de l'Accessibilité Culturelle. (2012). Le concept de l'accessibilité culturelle. France, 16 p.

RAAMM. (2020). Consignes de rédaction pour diffusion : communiqué, appel à participer, annonce, etc., Montréal, 3 p.

Snyder, J. (2005). Audio description: The visual made verbal. *International Congress Series*, 1282, 935-939. doi: [10.1016/j.ics.2005.05.215](https://doi.org/10.1016/j.ics.2005.05.215)

Snyder, J. (2010). Audio Description Guidelines and Best Practices: Version 3.1, *American Council of the Blind*, 98 p. Récupéré de: <https://acb.org/adp/ad.html>

Université d'Ottawa. (2013). Documents en format Word et PDF. *Création de documents accessibles*, Ottawa, 6 p. Récupéré de : <https://www.uottawa.ca/respect/sites/www.uottawa.ca.respect/files/accessible-3-documents-en-format-word-et-pdf-accessibles.pdf>